



Laure Calice

Email lcalice@ftpa.fr

Fonction Associé

Laure Calice conseille des clients français ou étrangers, essentiellement des entreprises, dans tous les domaines du droit social, que ce soit pour la rédaction de contrats de travail (rédaction de clauses particulières notamment sur la rémunération variable, clause de non concurrence ou de confidentialité, clause de forfait, etc), pour les procédures de licenciement individuel ou collectif, pour les relations avec les institutions représentatives du personnel (élections, la négociation ou la rédaction d'accords collectifs et d'harmonisation des statuts), ou dans le cadre de réorganisations (que ce soit dans le cadre d'acquisition, de transfert d'entreprise, etc.), de temps de travail, ou épargne salariale.

Laure a développé une expérience importante en matière de réorganisation et d'harmonisation des statuts collectifs.

Laure est diplômée du Magistère de Juriste d'Affaires - DJCE de Paris-II Panthéon-Assas et a un LLM en droit international (Université de Californie à Davis). Elle est avocat au barreau de Paris et de Californie.

Avant de rejoindre FTPA, Laure a exercé au sein de cabinets anglo-saxons et notamment Hogan Lovells où elle était counsel, avant de créer son cabinet, avec deux autres associées, spécialisé en droit social et dans l'accompagnement des employeurs.